

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska tenue au siège social de la MRC, 142, rue Dufferin, bureau 100, à Granby, province de Québec, le mercredi 21 mai 2025 à compter de 11 h 30.

Présences : Julie Bourdon Jean-Marie Lachapelle
 Éric Chagnon Philip Tétrault
 Marcel Gaudreau

Absences : René Beauregard
 Pierre Fontaine

Formant quorum sous la présidence de Paul Sarrazin, préfet.

Autres présences : Jean Hogue, directeur général et greffier-trésorier, Valérie Leblanc, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe et M^e Eve-Marie Préfontaine, directrice du Service des affaires juridiques, du greffe et des archives.

ORDRE DU JOUR

1. Constatation du quorum, notification de l'avis de convocation et ouverture de la séance
2. Période de questions
3. Autorisation d'embauche au poste de directeur des écocentres de la MRC de La Haute-Yamaska
4. Période de questions
5. Clôture de la séance

2025-05-153 CONSTATATION DU QUORUM, NOTIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

ATTENDU que les membres du conseil formant quorum constatent que l'avis de convocation a été dûment notifié par courriel tel que permis par les dispositions du Code municipal du Québec;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : Julie Bourdon

Appuyé par : Philip Tétrault

Et résolu :

D'ouvrir la séance à 11 h 31.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

La première période de questions est tenue. Aucune question n'est posée.

2025-05-154 AUTORISATION D'EMBAUCHE AU POSTE DE DIRECTEUR DES ÉCOCENTRES DE LA MRC DE LA HAUTE-YAMASKA

Il est proposé par : Éric Chagnon

Appuyé par : Jean-Marie Lachapelle

Et résolu :

D'autoriser l'embauche de Jean-François Mary au poste de directeur des écocentres de la MRC de La Haute-Yamaska, à compter du 17 juin 2025, et ce, à titre de personnel-cadre.

Que les conditions de travail soient celles présentées confidentiellement au conseil et qu'un contrat d'embauche soit rédigé en conséquence.

De positionner le poste de directeur des écocentres de la MRC de La Haute-Yamaska à la classe 7 de la structure salariale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

La deuxième période de questions est tenue. Aucune question n'est posée.

2025-05-155 CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par : Philip Tétrault

Appuyé par : Marcel Gaudreau

Et résolu :

De lever la séance à 11 h 35.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(Signé)
Paul Sarrazin, préfet

(Signé)
Valérie Leblanc, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe

Les résolutions numéros 2025-05-153 à 2025-05-155 de ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une par une au sens du paragraphe 142 (2) du Code municipal du Québec.

(Signé)
Paul Sarrazin, préfet